

VOLUME 11—*Suite.*

92. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 mai 1894.—Copie de toute correspondance, rapports ou jugements au sujet de la destitution de M. B. Loisselle comme directeur de poste de Sainte-Angèle-de-Monnoir ; copie du dossier, des dépositions, déclarations et plaidoyers dans la cause de Loisselle vs Guillet instruite à Montréal, et copie du rapport de l'inspecteur. Présentée le 2 juillet 1895.—*M. Brodeur et M. Langelier.*
Pas imprimée.
- 92a. Réponse supplémentaire au n° 92. Présentée le 12 juillet 1895.—*M. Brodeur et M. Langelier.*
Pas imprimée.
93. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895.—Copie de toutes pétitions, lettres ou autres documents adressés par les habitants de Duvard Road, comté de Prince, I.P.-E., ou autres personnes, demandant une halte de voyageurs à la traverse du chemin de fer à Duvard Road. Présentée le 2 juillet 1895.—*M. Perry* *Pas imprimée.*
94. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895.—Etat donnant les noms des personnes (s'il en est) qui ont été nommées à des emplois dans le service civil du Canada, en vertu du chap. 18, 57-58 Victoria, et les emplois (s'il en est) auxquels elles ont été nommées. Présentée le 5 juillet 1895.—*M. Maclean (York).*
95. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 juin 1895.—Copie de tous ordres en conseil concernant l'achat d'un emplacement pour un bureau de poste dans la ville de Portage-la-Prairie, Manitoba ; aussi, copie de toutes instructions à M. Daniel Smith et de tous rapports faits par lui concernant le dit emplacement ; aussi, copie de toutes pétitions présentées à Son Excellence le gouverneur général en conseil ou à département des travaux publics, au sujet du choix d'un emplacement pour le dit bureau de poste. Présentée le 5 juillet 1895.—*M. Martin* *Pas imprimée.*
96. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 avril 1895.—Etat donnant les montants payés comme droits de douane à Waneta, Nelson, Kaslo et à la frontière, rivière Kootenay, de 1890 à 1894, inclusivement, indiquant le montant payé annuellement à chaque port extérieur ; aussi, les noms des officiers de douanes en ces localités et le salaire payé à chacun. Présentée le 11 juillet 1895.—*M. Mara et M. McMullen* *Pas imprimée.*
97. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895.—Etat donnant les noms des navires, etc., qui ont payé des droits de quaiage au port de Tignish, I.P.-E., le montant payé par chaque navire, la date de sa déclaration et de son congé, et le montant total perçu pour le dernier exercice. Présentée le 12 juillet 1895.—*M. Perry* *Pas imprimée.*
98. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895.—Copie de toute correspondance au sujet des 135 acres de terre sur les bords du Richelieu vendues au prix de \$650 à un nommé Foster ; aussi, l'estimation de leur valeur, la date de la vente, et copie de toute correspondance quant à la valeur du bois aussi bien que de la terre. Présentée le 16 juillet 1895.—*M. McMullen* *Pas imprimée.*
99. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 juin 1895.—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires ou autres documents concernant les réclamations de colons du Manitoba qui ont payé leurs lots de préemption que d'autres ont été autorisés à prendre à titre de seconds homesteads. Présentée le 19 juillet 1895.—*M. Larivière* *Pas imprimée.*
100. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895.—Copie de toute correspondance et rapports concernant la condition du brise-lames à la barre de Yarmouth, N.-E., et état indiquant le coût primitif de ce brise-lames et les dépenses qu'il a occasionnées subséquentement. Présentée le 19 juillet.—*M. Flint* *Pas imprimée.*
101. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 juin 1895, demandant copie des mémoires, requêtes, représentations et correspondance adressés au gouvernement par les commissaires du havre de Montréal, ou par toute autre corporation ou des individus concernant les finances de la dite commission, le coût des travaux en cours d'exécution ou en projet pour l'agrandissement du port de Montréal, ainsi que pour les modifications suggérées dans ces travaux. Copie des mémoires, plans, rapports, requêtes et correspondance se rapportant à la construction d'un bassin intérieur et d'une cale sèche dans la partie est du port de Montréal. Copie de toutes résolutions passées à ce sujet par la commission du havre de Montréal. Copie de l'ordre en conseil instituant une commission d'ingénieurs chargée de s'enquérir de la nature et du coût des